

clair, incontestable de £2,285,619 (écoutez! écoutez!)

De cette énorme somme un peu plus de la moitié nous a été enlevée par l'un des membres...

Je sais qu'il y a un compte à tenir dans ces calculs de plusieurs sommes qui ont été votées...

Je n'ignore pas que l'on prétend qu'une grande partie de cette dette du Haut-Canada a profité au Bas-Canada...

Quoi! Il n'y a rien à faire dans cette partie de la province? Quel est le grand mal, la grande infirmité sociale de notre pays?

Et son vénérable cousin l'honorable commissaire des terres; lui aussi s'est fait à vous. Il n'avait point de passe à légitimer...

Un autre encore a voulu grossir vos rangs; mais pour me servir de l'expression si juste de l'honorable...

Maintenant, le Saguenay! N'entendons nous point tous les jours, l'honorable membre qui représente le comté...

Le territoire du St. Maurice! Vous savez tous quel énorme gaspillage, quel monopole on y a fait des terres et des richesses publiques.

fait pour ces localités que le gouvernement du jour.

En bien qu'est-ce qui s'occupe de tous ces importants objets, le ministère ou l'opposition? On nous reproche de ne nous occuper que de théorie...

Voilà donc ce que vous avez fait pour le progrès matériel, pour les choses du Bas-Canada. Voyons pour les hommes...

Et les hommes d'une haute position sociale qui se sont réunis à vous, comment les avez-vous traités? L'honorable et vénérable représentant des Trois-Rivières comment l'avez-vous traité?

Il était dans l'administration avant tous ceux, qui y sont aujourd'hui; comment se fait-il qu'il n'y est plus?

Et ils pensent que cela va durer, qu'ils peuvent continuer encore leur système d'intrigue et de déceptions...

Et cela est un déplacement d'opinion. Ils n'ont plus besoin à tromper. Ils ont tant trompé, tant intrigué, tant brassé...

Mais avec ce que j'ai en main je puis porter contre les ministres une accusation grave et à laquelle je les défie de répondre.

C'est l'exemple scandaleux donné aux populations; c'est la démoralisation des peuples à l'école de l'immoralité des hommes publics;

plus d'une supposition, d'un soupçon si terrible qu'il soit, il s'agit d'un fait.

Mais il est un autre Canadien-français dont la position était certainement plus élevée, plus belle, plus enviable...

Ainsi les Canadiens-français qu'ils ont appelé à eux ont eu des places, et non pas eu de pouvoir. Ils ont été des instruments de déraison, ils ont été des instruments de déraison...

Et ils pensent que cela va durer, qu'ils peuvent continuer encore leur système d'intrigue et de déceptions, que toute lune est finie, qu'une opposition parlementaire que l'on dément, que l'on dénie au moyen d'une majorité d'une ou deux voix...

Et cela est un déplacement d'opinion. Ils n'ont plus besoin à tromper. Ils ont tant trompé, tant intrigué, tant brassé, tant remanié de fois, leur pauvre ministère, que déjà ils commencent à éprouver une nouvelle espèce de résistance...

Mais parce qu'ils savent la science de l'équilibre, ils ne tombent point. Les griefs oubliés seraient agités de nouveau, lorsqu'aucun remède ne pourra plus être trouvé dans l'état de chose existant.

C'est l'exemple scandaleux donné aux populations; c'est la démoralisation des peuples à l'école de l'immoralité des hommes publics; c'est qu'à force de les voir faire, on viendra bientôt à se persuader, que la vertu et l'honnêteté

nécessaire dans les transactions de la vie privée sont inutiles et dangereuses dans la gestion des affaires publiques.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Les affaires parlementaires languissent. L'administration demande sans cesse du délai, le temps de considérer, etc.

Mercredi dernier une discussion s'est élevée sur le projet de loi pour exempter des taxes locales les propriétés de la couronne dans le Bas-Canada.

Une vive discussion eut lieu sur un bill pour incorporer les mines de l'Amérique Britannique du Nord. On fit des objections sur ce qu'il pouvait y avoir de favoritisme et du jobbing.

Agitation constitutionnelle—Grande assemblée de lundi soir à Québec.

Tous les vrais amis du pays, accueillirent comme nous avec joie et satisfaction, la nouvelle de la grande démonstration qui vient d'avoir lieu à Québec.

L'Assemblée était très nombreuse et des plus respectables. Le plus grand enthousiasme, l'union la plus parfaite régnait en cette occasion.

Les premières résolutions exposent toutes les iniquités politiques dont les Canadiens-français et le Bas-Canada entier ont été les victimes.

Que dans l'humble opinion de cette assemblée, il devient maintenant du devoir du chef du gouvernement d'exercer un pouvoir discrétionnaire, sage et raisonné...

Que dans l'opinion de cette assemblée l'administration libre et honnête de nos affaires locales d'après le système du gouvernement responsable ou constitutionnel, est le seul moyen efficace d'assurer pour toujours l'union qui existe avec la métropole...

Que copie des présentes résolutions soient transmises par le président de cette assemblée aux principaux citoyens de Dorchester, les priant instamment d'employer toute leur influence pour assurer le retour de M. Lemieux en qualité de leur représentant.

Soit "Que copie des présentes résolutions soient transmises par le président de cette assemblée aux principaux citoyens de Dorchester, les priant instamment d'employer toute leur influence pour assurer le retour de M. Lemieux en qualité de leur représentant.

130. "Qu'afin de surveiller les intérêts politiques du pays en général et de promouvoir les avantages matériels du district de Québec en particulier, il est urgent de nommer un comité qui sera chargé de mettre à exécution, selon qu'il le jugera convenable, les intentions de cette assemblée...

Enfin par la 14e Résolution, le dit comité est composé de 120 membres (avec permission de s'en adjoindre d'autres.) Les messieurs nommés pour composer ce comité sont les principaux citoyens de Québec et parmi eux les hommes R. E. Caron, John Neilson, Louis Mas-

sue, T. C. Aylwin; MM. Chabot, Chauveau, Cauchon, Laurin, Têtu, DeFoy, Hardy, Tessier, Taché, Gingras, McGuire, O'Brien, Ross, Fieser, Fréchet, Garneau, Paradis, Tourangeau, Rhéaume, Barly, Lemieux, Balleau, Roy, Huot, Dionne, Plamondon, etc. etc.

Par la 15e résolution, le comité est prié d'inviter toutes les autres parties de la Province à prendre en considération l'état du pays et à agir de concert avec le comité de Québec.

Encore une fois, c'est un noble exemple que vient de nous donner l'ancienne capitale du Bas-Canada. Il faut le suivre; il faut nous réveiller de notre léthargie; il faut nous agiter, si nous ne voulons voir tomber une à une toutes nos libertés politiques et nos droits constitutionnels.

AFFAIRES CANADIENNES.—PORTRAIT DE M. DALY.

Le Courrier des Etats-Unis du 29 juin publie une lettre intéressante sur nos affaires politiques, qui lui est adressée de Montréal par son correspondant P. C. Cette lettre contient l'historique des dernières négociations et des intrigues ministérielles des trois années passées.

Or, cette énigme, ce mystère, cette charade, tout le monde et M. Caron lui-même, mieux que tout le monde, en avait parfaitement le mot.

M. Daly est Irlandais de naissance, courtisan de métier, ministre par hasard, et Canadien par adoption. Il ne sait ni la loi, ni l'algèbre, ni la politique, ni la chimie, ni la métaphysique; il sait signer son nom et il l'a invariablement signé, depuis plus de trente ans, au bas de tous les documents méchants ou bons, qui ont émané de l'exécutif.

M. Daly est Irlandais de naissance, courtisan de métier, ministre par hasard, et Canadien par adoption. Il ne sait ni la loi, ni l'algèbre, ni la politique, ni la chimie, ni la métaphysique; il sait signer son nom et il l'a invariablement signé, depuis plus de trente ans, au bas de tous les documents méchants ou bons, qui ont émané de l'exécutif.

Que copie des présentes résolutions soient transmises par le président de cette assemblée aux principaux citoyens de Dorchester, les priant instamment d'employer toute leur influence pour assurer le retour de M. Lemieux en qualité de leur représentant.

130. "Qu'afin de surveiller les intérêts politiques du pays en général et de promouvoir les avantages matériels du district de Québec en particulier, il est urgent de nommer un comité qui sera chargé de mettre à exécution, selon qu'il le jugera convenable, les intentions de cette assemblée...

Maintenant, vous vous demandez qu'a cet homme de si merveilleux! Qu'est-il? Est-ce une espèce de Rodin que le cabinet de St.-James a placé à perpétuité, en observation muette auprès de ses vices-rois dans ce pays? Ou bien possédait-il quelque charme, quelque philtre inconnu qui fait qu'on lui sacrifie tous les partis, tous les hommes, tous les intérêts de la colonie et de la métropole pour le seul amour de lui?